

19 octobre 2018 - n° 10
180106

**APPROBATION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (AD'AP) – DÉPÔT
DU DOSSIER EN PRÉFECTURE**

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges est concernée par l'élaboration d'un Agenda d'accessibilité Programmée du Schéma Directeur d'Accessibilité sur plusieurs thématiques : le transport, la voirie et les bâtiments.

Le Décret n° 2014-1321 du 4 novembre 2014 relatif au schéma directeur d'accessibilité a permis la création de « l'agenda d'accessibilité programmée » qui donnait la possibilité de prolonger les délais de dépôt ou d'exécution du schéma directeur d'accessibilité de 3 à 9 ans selon les équipements et leur nature, permettant d'effectuer des travaux de mise en accessibilité.

Par délibération du 18 septembre 2015, le conseil municipal a autorisé le Maire à déposer auprès de la Préfecture des Vosges une demande de prorogation de délai de dépôt de l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour une durée de 36 mois à compter du 27 septembre 2015.

Afin de commencer les travaux sur les établissements de la Ville destinés à recevoir du public, le dossier d'Agenda d'accessibilité Programmée (Ad'AP) doit être maintenant déposé auprès de la Préfecture des Vosges,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la mise en place d'un plan prévisionnel, sur 9 ans, pour la réalisation des travaux d'accessibilité, sachant que l'étude de ces travaux sera soumise à une approche de possibilités techniques et financières dans le cadre d'une recherche raisonnée de solutions adéquates, et pourront faire l'objet de dérogations à définir,

- AUTORISE le Maire à déposer un dossier d'Agenda d'Accessibilité Programmée auprès de la Préfecture des Vosges, pour validation par la sous-commission d'accessibilité d'Epinal,

- AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

The image shows a blue circular official seal of the Municipality of Saint-Dié-des-Vosges. The seal contains the text 'MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' and the year '(88)'. Overlaid on the seal is a large, dark blue ink signature that appears to read 'David Valence'.

David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 27

Procuration 7

Absence..... 1

Séance du 19 octobre 2018

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Nicole REMONT, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Sébastien ROCHOTTE, Sophie TAESCH, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE	à	David VALENCE
Isabelle de BECKER	à	Vincent BENOIT
Ousseynou SEYE	à	Nicolas BLOSSE
Christine FELDEN	à	Claude KIENER
Pierre JEANNEL	à	Françoise LEGRAND
Christopher ZIEGLER	à	Marie-José LOUDIG
Serge VINCENT	à	Christine URBES
	à	

Absente :

Sabriya CHINOUNE

Mme Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.